

INFO BORT L'ÉTANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2018-01

BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2018

LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, aujourd'hui bien commencée, le Conseil Municipal, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnels et personnel.

Au moment où le sentiment d'abandon du monde rural grandit, que les difficultés de notre quotidien augmentent : délabrement du système de santé (prise en charge des soins de plus en plus éloignée des patients, apparition de déserts médicaux, menace de disparition des hôpitaux de proximité comme près de chez nous l'hôpital local de BILLOM, manque de moyens pour assurer un accueil et des soins de qualité dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les EHPAD...), fermeture de classes ou d'écoles, disparitions des petites lignes SNCF non rentables, augmentation de la fracture numérique (couverture téléphonique, accès à internet...), envol de l'exclusion..., je formule le vœu que chacun fasse du «vivre ensemble » sa priorité, afin de construire une société plus égalitaire et plus fraternelle.

En 2018 débiteront les travaux de construction de l'école élémentaire du site scolaire unique du regroupement pédagogique intercommunal associant les communes de Bort - l'Étang, Glaine-Montaigut, Neuville et Sermentizon. Pour maîtriser les charges énergétiques, des travaux d'isolation thermique extérieure des murs de bâtiments scolaires seront réalisés. Dans le cadre de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti, les fours banaux des hameaux du Caty, de Clairmatin et des Andrauds seront restaurés. Pour respecter les préconisations du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie, un programme d'aménagement des mares potentiellement utilisables pour la défense incendie sera réalisé, deux réserves souples de 60 m³ d'eau seront installées à Clairmatin et Bouteix, et une de 120m³ au Château de Codignat, deux poteaux d'incendie à Fonsauvage et Sautilloux.

Enfin, je souhaite que nous ayons ensemble une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui sont seuls, et ceux qui nous ont quittés.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 26 FEVRIER 2018

OBJET : BUDGET PRINCIPAL, ADOPTION DES RESTES A REALISER.

Le Conseil Municipal a adopté l'état des restes à réaliser pour le budget principal :
- dépenses : 62 980,00 €

OBJET : UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE à utiliser en vue d'y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m², pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

OBJET : DEFENSE INCENDIE DU CHATEAU DE CODIGNAT, ATTRIBUTION DES TRAVAUX.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours 63 préconise pour la défense incendie du château de Codignat l'installation d'une citerne souple réserve incendie de 120 m³ d'eau avec poteau d'aspiration.

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise ARTEME TP, pour la fourniture et la pose de cette citerne, pour un montant de 9 166,00 € HT soit 10 999,20 € TTC.

Le Conseil Municipal communique

ETAT CIVIL 2017

Bienvenue à :

Liam COURTY, Bouteix, le 12 janvier 2017

Liôz FLANDRIN, Les Blanchons, le 21 janvier 2017

Maxime BETTI, La Font Madame, le 10 février 2017

Alix BOYER CHAZAL, La Gravière, le 25 février 2017

Alice CHELLES, Les Boursis, le 30 avril 2017

Kaïs BORREL, Les Boursis, le 26 mai 2017

Thibault JOLLIVET, Toublanc, le 26 juin 2017

Bryan CRUPEAUX, Gazelle, le 29 juillet 2017

Miya BEAL, Gazelle, le 31 juillet 2017

Izia LAVERROUX, Sautilloux, le 29 août 2017

Noé GROSLIER, Guillaumont, le 20 décembre 2017

Ils se sont dit « oui » :

Aurélien SABUT & Marc HUGUET, Clairmatin, le 8 juillet 2017

Ils nous ont quittés :

Jean Louis THEALLIER, Le Beurrier, le 4 septembre 2017

RESTAURATION DES FOURS
LES ANDRAUDS – CLAIRMATIN – LE CATY
FONDATION DU PATRIMOINE,
LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION POPULAIRE.

La Fondation du Patrimoine a créé en 1924 un club de mécènes ayant pour vocation de soutenir financièrement la mise en œuvre de projets de sauvegarde et de mise en valeur d'éléments de patrimoine public ou associatif.

Dans le cadre de ce club de mécènes, la Fondation du Patrimoine a décidé d'apporter son soutien financier à la commune pour le projet de sauvegarde et de mise en valeur des fours.

La Fondation du Patrimoine s'engage à accorder à la commune une aide financière globale de 4 209 euros. Le versement de cette subvention est subordonné à la collecte via la souscription publique d'un montant de 1 421 euros.

Au 26 février 2018, le montant collecté est de 980 euros pour 14 dons, il manque donc 441 euros.

Le don ouvre droit à réduction de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% de son montant et dans la limite de 20% du revenu imposable. **Ex : Vous faites un don de 100€ = il reste 34€ à votre charge**



Un Français de naissance doit se faire recenser à la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Une régularisation peut se faire jusqu'au 25^{ème} anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une **attestation de recensement**. Il n'est pas délivré de duplicata.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**.

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet aussi **l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans**.

La gendarmerie vous conseille

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LE BON RÉFLEXE!!!

Vous êtes témoin d'un fait suspect ou victime d'un cambriolage:

Composez le 17

En cas d'intrusion, le temps de présence moyen d'un cambrioleur est inférieur à 3 minutes, et de nombreux cambriolages s'opèrent en journée. Les cambrioleurs n'hésitent pas à effectuer des repérages, guets, des surveillances,...

Se préserver, c'est :

- Utiliser efficacement les équipements de protection (verrouillez vos portes et fermez vos fenêtres, même pour une absence de courte durée)
- Ne jamais laisser les clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs,...

- Placer en lieu sûr et éloigné des accès les bijoux, sacs à main et clés de voiture,
- Ne laisser aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis les fenêtres,
- Ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez "introuvables",
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière ou suivi du courrier, ouverture des volets, éclairages dissuasifs aléatoires, transfert téléphonique),
- Penser à prévenir les voisins de toute absence prolongée et, idéalement, leur confier un jeu de clés,
- Répertorier les objets de valeur et noter les numéros de série (Hifi, électronique, électroménager, outils, téléphones,...). Faire de même pour les carnets de chèques, les cartes de crédit,... Prendre des photos au besoin.
- Ne pas laisser sur le répondeur téléphonique, un message indiquant les dates de départ et de retour de vacances. Transférer la ligne vers votre portable ou le numéro d'un proche.

Dans le cadre de l'opération "Tranquillité Vacances" organisée lors des vacances scolaires, il vous est possible de signaler votre absence à la brigade de gendarmerie la plus proche. Les militaires concernés programmeront des patrouilles pour surveiller votre domicile.

*Vous pouvez retrouver d'autres conseils et informations sur le site de la commune : www.bortletang.fr
Onglet « vie pratique » - gendarmerie*

INFORMATIONS DIVERSES

CINEMA A LA SALLE POLYVALENTE DE BORT L'ETANG

Mercredi 14 mars 2018 à 20h30- Jusqu'à la garde

Sorti le 7 février 2018, Thriller français de Xavier Legrand, avec Denis Ménochet, Léa Drucker, Mathilde Auveneux

Le couple Besson divorce. Pour protéger son fils d'un père qu'elle accuse de violences, Miriam en demande la garde exclusive. La juge en charge du dossier accorde une garde partagée au père qu'elle considère bafoué. Pris en otage entre ses parents, Julien va tout faire pour empêcher que le pire n'arrive.



Mercredi 4 avril 2018 à 20h30 – Belle et Sébastien 3

Sorti le 14 février 2018, Film d'aventure de Clovis Cornilhac avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo, Clovis Cornilhac

Deux ans ont passé. Sébastien est à l'aube de l'adolescence et Belle est devenue maman de trois adorables chiots. Pierre et Angelina sont sur le point de se marier et rêvent d'une nouvelle vie, ailleurs... Au grand dam de Sébastien qui refuse de quitter sa montagne. Lorsque Joseph, l'ancien maître de Belle, ressurgit bien décidé à récupérer sa chienne, Sébastien se retrouve face à une terrible menace. Plus que jamais, il va devoir tout mettre en œuvre pour protéger son amie et ses petits...

CARNAVAL

L'Amicale Laïque de Bort l'Etang rassemble les enfants des quatre écoles du regroupement pédagogique pour le carnaval. Les enfants défilent dans le bourg avec M. Carnaval **le samedi 10 mars 2018** aux alentours de 15h30.



CONCOURS DE BELOTE DE LA BOULE BORTOISE

Le samedi 17 mars 2018 à 19h00 à la salle polyvalente

TRIPES DES BLACK BOMBERS

Le samedi 7 avril 2018 à partir de 8H30 à la salle polyvalente

16€ le repas

Contact : 06.69.55.50.12

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE

Le Comité d'Animation Culturelle organise une réunion ouverte à tous, le **mercredi 11 avril 2018 à 20h30** dans la salle du Conseil Municipal. Les projets 2018 seront présentés : concerts, randonnée des fours, atelier cuisine... Toutes nouvelles propositions seront les bienvenues.

MEDIATHEQUE ENTRE DORE ET ALLIER

Les Montreurs d'étoiles à Bort L'Étang !

Dans le cadre des rendez-vous de la saison culturelle des Médiathèques entre Dore et Allier sur le thème de l'Espace, l'Association Riomoise d'Astronomie vous invite,

Samedi 21 avril, à 21h, sur le parking de la salle polyvalente de Bort L'Étang,

à découvrir le ciel étoilé qui surplombe nos têtes. Les membres de l'association vous feront découvrir, à travers toute une panoplie d'appareils d'observation, les merveilles de la nuit. Un conseil, venez chaudement habillés et prévoyez lampe de poche, tapis et couvertures pour les plus frileux !

Le rendez-vous peut-être annulé en raison de mauvaises conditions météorologiques.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la Médiathèque entre Dore et Allier à Lezoux.

Observation gratuite et pour tout public.

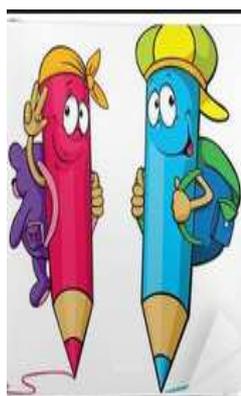
INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

Les inscriptions pour les enfants nés en 2015 et les nouveaux arrivants des quatre communes du regroupement pédagogique intercommunal auront lieu le

Samedi 28 avril 2018 de 9h à 11h30 à l'école de Bort L'Étang.

Se munir du carnet de santé de l'enfant, livret de famille et certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.

Les parents d'enfants nés en 2016 (avant le 30 juin 2016) peuvent prendre contact avec la directrice de l'école maternelle de Bort pour la scolarisation éventuelle, selon les places disponibles, de leur enfant en très petite section au 04.73.68.46.93.



CONTAINER TEXTILE LE RELAIS

Compte tenu de son faible rendement et suite à des actes de vandalisme, le container situé à côté de la salle polyvalente a été enlevé.

Les conteneurs les plus proches: Moissat (Place de la mairie) ; Saint Jean d'Heurs (Place du bourg) ou Billom (Centre Hospitalier - 3 Bd saint Roch, à la caserne des pompiers - Avenue Victor Cohalion ou vers la gendarmerie, route de Saint Julien).

La liste complète sur le site www.lerelais.org